

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 juillet 2024

DCM N° 24-07-15-10

Objet : Programme d'investissement 2024-2026 - Patrimoine périscolaire et de restauration scolaire.

Rapporteur: M. SCIAMANNA

La Ville de Metz possède, depuis de nombreuses années, un Projet Educatif de Territoire (PEDT) fixant les priorités et les axes de travail de la communauté éducatives pour proposer aux enfants, sur l'ensemble des temps d'accueil.

Il traduit l'ambition éducative pour tous les enfants messins. Il met l'enfant au cœur de la politique publique de la Ville de Metz. Il implique une vision commune, avec l'ensemble de la communauté éducative, dans une démarche transversale des élus, des services de la Ville et des partenaires : Education Nationale, réseaux associatifs et parents d'élèves.

La gestion patrimoine de restauration scolaire et périscolaire s'inscrit dans ce projet et permet à l'ensemble des élèves messins inscrits aux dispositifs municipaux de pouvoir être accueillis dans de bonnes conditions concomitamment aux temps scolaires.

Dans cette optique, il est proposé les orientations suivantes visant à améliorer les infrastructures, les équipements et les conditions d'accueil au sein des équipements municipaux.

Ces investissements reflètent notre engagement envers des conditions d'éducation de qualité, accessibles à tous, et notre volonté de garantir l'égalité des chances pour chaque enfant, quel que soit son milieu socio-économique ou son quartier de résidence.

1/ Programme de rénovation de la cuisine centrale et des cantines scolaires :

Rénovation de la cuisine centrale :

Il convient de prévoir un programme de rénovation-extension de la cuisine centrale du Bon Pasteur. Afin de répondre aux exigences de la préparation de plus de 4500 repas par jour scolaire, mais aussi des normes toujours évolutives d'hygiène et de sécurité alimentaire.

L'outil présente des besoins urgents au vu de la forte augmentation de la quantité des repas préparés. La mise à niveau au regard des dernières exigences en matière d'hygiène, de sécurité et de conformité électrique sera faite lors de cette occasion. L'extension des capacités de stockage sec et froid font également partie du projet.

En 2024, 500 000 € sont dédiés à la cuisine centrale.

Rénovation des cantines scolaires :

200 000 € sont affectés aux projets de rénovation et de mise aux normes de restaurants scolaires. Notamment celui de Magny, après des travaux acoustiques, les salles de restauration seront remises en peinture et la toiture reprise pour améliorer la performance énergétique et le confort thermique du bâtiment.

Des diagnostics acoustiques seront également menés dans d'autres restaurants scolaires comme à Gaston Hoffmann.

En 2025 et 2026, 300 000 € puis 350 000 € seront consacrés chaque année à solder le projet de la cuisine centrale et à rénover des restaurants scolaires (travaux acoustiques, rénovations de cuisines et de selfs, projets d'agrandissement de certains restaurants : Camille Hilaire ou la Grange aux Bois par exemple).

2/ Plan d'amélioration des conditions d'accueil dans les restaurants scolaires de la ville :

Création du restaurant scolaire du « Petit Bois » à Borny :

1.4 M € sont prévus, en 2024 et 2025 pour permettre la création de cet équipement nécessaire à l'amélioration de l'accueil des enfants durant la pause méridienne. Ce nouveau restaurant scolaire pourra désengorger le restaurant scolaire du sud du quartier, situé à l'école Louis Pergaud, ainsi que le restaurant de la Corchade, qui accueillent à eux deux toutes les écoles de Borny.

A la suite de ces travaux, l'ensemble des élèves du quartier pourront se rendre à la cantine à pied ; 6 rotations de bus seront alors supprimées chaque jour.

Agrandissement de restaurants scolaires :

Plusieurs sites ont été ciblés par la hausse de leur fréquentation, à ce titre, des travaux d'agrandissement sont en cours et/ou prévus pour les trois années à venir.

En premier lieu la fin des travaux au restaurant scolaire de Magny avec la création de deux salles maternelles soit plus de 50 places, des travaux de rénovation thermiques et acoustiques.

Les autres sites prioritaires sont les cantines de Camille Hilaire, de la Grange aux Bois et des Hauts de Vallières avec la création, en 2024, de salles supplémentaires modulaires qui représentent plus de 180 nouvelles places assises. Cette action rapide s'inscrit dans l'objectif de réaliser des travaux d'agrandissement au sein des deux premiers sites énoncés.

Une première enveloppe financière de 275 000 € sera dédiée de juillet à décembre 2024.

Parallèlement, les travaux d'amélioration de l'acoustique des salles de restauration se poursuit pour l'intégralité des sites.

3/ Autres investissements concernant les temps périscolaires :

Ils s'élèvent à 130 000 € par an, ils sont consacrés à l'achat de mobiliers pour les restaurants scolaires et les locaux périscolaires municipaux, au renouvellement d'équipements de cuisine (lave-vaisselles, fours, armoires froides, selfs froids ou chauds...).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU le parc immobilier accueillant à Metz l'ensemble des services de restauration scolaire et d'accueils périscolaires,

CONSIDERANT l'importance de garantir en permanence le bien-être et la sécurité des enfants, et de leurs familles, accueillis au sein de l'ensemble des locaux de restauration scolaire et d'accueils périscolaires dont la Ville est gestionnaire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour ce faire de définir les grands axes d'une politique d'investissement dédiée à la réalisation de travaux et à l'acquisition de mobiliers et matériels adaptés, et d'allouer les moyens en conséquence,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les grands axes de la politique d'investissement sur les bâtiments de restauration scolaire et de périscolaire :
 - Rénovation et mise aux normes de la cuisine centrale municipale ;
 - Création ou extension de restaurants scolaires avec notamment le nouveau restaurant scolaire du Petit Bois
 - Rénovation des restaurants scolaires et lieux d'accueils périscolaires, notamment en termes de conformité mais aussi de confort thermique et acoustique
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à conduire cette politique d'investissement, et à solliciter auprès des différents partenaires l'ensemble des financements destinés à soutenir la collectivité dans sa mise en œuvre.

Service à l'origine de la DCM : Pôle Education Commissions : Commission Enfance - Education - Périscolaire Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement
--

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ